

• Tarif inter HT :

735,00 €

• Tarif intra HT :

sur demande

HABILITATION ÉLECTRIQUE

BR [INITIALE]

Public visé: Toute personne (électricien ou non) devant réaliser des prestations de dépannage, de connexion électrique, d'essais et/ou de mesurages sur un réseau électrique de basse tension

Présentie
Distancie

■ Blended-learning
■ E-learning

Pré-requis :

FORMACODE 24054

21 Heures

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- · Connaître les dangers de l'électricité et appliquer les règles exposées dans le cadre de son activité
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et compléter les documents réglementaires de consignation
- Exécuter en sécurité des interventions d'ordre électrique sur des ouvrages électriques dans le respect des textes réglementaires (norme NFC 18-510)
- Adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique en cas d'accident d'origine électrique

Théorie : 17.50 H

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

- LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES
 Les statistiques des accidents du travail d'origine électrique
- Les dispositions réglementaires
- Les partenaires de la prévention et leur rôle

LES NOTIONS ÉLÉMENTAIRES EN ÉLECTRICITÉ

LES DANGERS ÉLECTRIQUES ET MESURES DE PROTECTION

- · Les dangers du courant électrique
- Les effets d'un choc électrique
- La prévention et la protection

LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET OBLIGATIONS LORS DES INTERVENTIONS

L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

LES OPÉRATIONS SUR UN OUVRAGE ÉLECTRIQUE

- Les domaines de tension
- · La consignation et la déconsignation
- · La mise hors tension

ANALYSE LES RISQUES (EPI ET OUTILS ISOLÉS)

Pratique: 3.50 H

- Remplacement hors tension des fusibles à l'identique et sans VAT, ceux à fusion enfermée
- La consignation et la déconsignation (63A maximum)
- Remplacement de la prise de courant, d'un interrupteur ou d'un élément terminal d'installation (ex. : radiateur)
- Manœuvrer des disjoncteurs et des sectionneurs sans limite d'intensité
- Être autonome pour réarmer un dispositif de protection
- · Les distances et les zones

LES INCIDENTS ET ACCIDENTS SUR LES OUVRAGES ÉLECTRIQUES

- Les incendies sur les ouvrages électriques
- · Les soins aux électrisés

PRATIQUE

- Mise en situation pratique (Consignation et déconsignation)
- · Recherche et localisation de panne
- Manoeuvre sur sectionneur
- Analyse des risques avant et pendant l'intervention

VALIDATION FINALE

Validité de la formation (recommandée selon la NFC 18-510) : 3 ans





MODALITÉS ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, avec modulation des objectifs selon la progression de chacun : les activités mises en œuvre privilégieront les liens avec la pratique, tous les apports théoriques auront une application lors de mises en situations professionnelles.

Matériels sur place : télévision connectée (Inter) ou vidéoprojecteur (Intra), tableau feutres, matériel adapté à la formation

Support de formation : remis à chaque participant en début de session

QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Les formateurs disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des connaissances concernées, et ont la capacité de les retransmettre.

DOCUMENTS DE FIN DE FORMATION

Pour l'entreprise :

Certificat de réalisation / Attestation d'assiduité

Pour le stagiaire :

Attestation de fin de formation Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-510

MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue de la formation, une validation finale (contrôle des connaissances via des QCM écrits et/ou numériques, des questionnements oraux et une mise en situation pratique) est réalisée.

Un avis préparatoire à l'habilitation du salarié par son employeur, visé par l'organisme de formation, est transmis à l'entreprise.

L'habilitation est délivrée par l'employeur. Elle est formalisée par un titre d'habilitation dont le contenu est défini par la norme NFC 18-510.

ACCÈS À LA FORMATION

- · Tenue de travail adaptée
- Ouverture session : à tout moment, sur demande
- Nombre de stagiaires : 12 maximum
- Lieu: Inter (accès PMR) Intra (en entreprise)
- Accessibilité handicap : contacter notre Référente Handicap

ORIENTATION POSSIBLE DE FIN DE FORMATION

- Prise de poste en sécurité
- Habilitation électrique BR [Recyclage tous les 3 ans]
- · Habilitation supérieure selon besoin de l'employeur





NOUS CONTACTER:

02 42 67 02 27 contact@formapro-proprete.fr www.formapro-proprete.fr

RÉFÉRENTE HANDICAP:

Laetitia PIERRE laetitia@formapro-proprete.fr 02 42 67 02 27 – Choix n°5





• Tarif inter HT : 420,00 €

• Tarif intra HT : sur demande

HABILITATION ÉLECTRIQUE

BR [RECYCLAGE]

Public visé: Toute personne (électricien ou non) devant réaliser des prestations de dépannage, de connexion électrique, d'essais et/ou de mesurages sur un réseau électrique de basse tension

M	Présentiel
	Distanciel

■ Blended-learning

E-learning

Pré-requis:

Avoir suivi la formation Habilitation électrique BR [initiale /recyclage]

FORMACODE 24054

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- · Connaître les dangers de l'électricité et appliquer les règles exposées dans le cadre de son activité
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et compléter les documents réglementaires de consignation
- Exécuter en sécurité des interventions d'ordre électrique sur des ouvrages électriques dans le respect des textes réglementaires (norme NFC 18-510)
- Adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique en cas d'accident d'origine électrique

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- Les statistiques des accidents du travail d'origine électrique
- Les dispositions réglementaires
- Les partenaires de la prévention et leur rôle

LES NOTIONS ÉLÉMENTAIRES EN ÉLECTRICITÉ

LES DANGERS ÉLECTRIQUES ET MESURES DE PROTECTION

- · Les dangers du courant électrique
- · Les effets d'un choc électrique
- La prévention et la protection

LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET OBLIGATIONS LORS DES INTERVENTIONS

L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

LES OPÉRATIONS SUR UN OUVRAGE ÉLECTRIQUE

- Les domaines de tension
- · La consignation et la déconsignation
- · La mise hors tension

Théorie : **7,00 H** Pratique : **3,50 H**

10,50 Heures

ANALYSE LES RISQUES (EPI ET OUTILS ISOLÉS)

- Remplacement hors tension des fusibles à l'identique et sans VAT, ceux à fusion enfermée
- La consignation et la déconsignation (63A maximum)
- Remplacement d'une prise de courant, d'un interrupteur ou d'un élément terminal d'installation (ex : radiateur)
- Manœuvrer des disjoncteurs et des sectionneurs sans limite d'intensité
- Être autonome pour réarmer un dispositif de protection
- · Les distances et les zones

LES INCIDENTS ET ACCIDENTS SUR LES OUVRAGES ÉLECTRIQUES

- Les incendies sur les ouvrages électriques
- · Les soins aux électrisés

PRATIQUE

- Mise en situation pratique (Consignation et déconsignation)
- · Recherche et localisation de panne
- Manoeuvre sur sectionneur
- Analyse des risques avant et pendant l'intervention

VALIDATION FINALE

Validité de la formation (recommandée selon la NFC 18-510) : 3 ans





MODALITÉS ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, avec modulation des objectifs selon la progression de chacun : les activités mises en œuvre privilégieront les liens avec la pratique, tous les apports théoriques auront une application lors de mises en situations professionnelles.

Matériels sur place : télévision connectée (Inter) ou vidéoprojecteur (Intra), tableau feutres, matériel adapté à la formation

Support de formation : remis à chaque participant en début de session

QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Les formateurs disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des connaissances concernées, et ont la capacité de les retransmettre.

DOCUMENTS DE FIN DE FORMATION

Pour l'entreprise :

Certificat de réalisation / Attestation d'assiduité

Pour le stagiaire :

Attestation de fin de formation Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-510

MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue de la formation, une validation finale (contrôle des connaissances via des QCM écrits et/ou numériques, des questionnements oraux et une mise en situation pratique) est réalisée.

Un avis préparatoire à l'habilitation du salarié par son employeur, visé par l'organisme de formation, est transmis à l'entreprise.

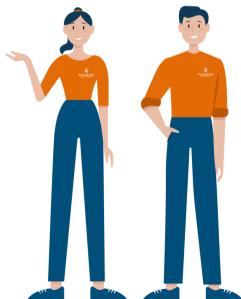
L'habilitation est délivrée par l'employeur. Elle est formalisée par un titre d'habilitation dont le contenu est défini par la norme NFC 18-510.

ACCÈS À LA FORMATION

- · Tenue de travail adaptée
- Ouverture session : à tout moment, sur demande
- Nombre de stagiaires : 12 maximum
- Lieu : Inter (accès PMR) Intra (en entreprise)
- Accessibilité handicap : contacter notre Référente Handicap

ORIENTATION POSSIBLE DE FIN DE FORMATION

- Prise de poste en sécurité
- Habilitation électrique BR [Recyclage tous les 3 ans]
- · Habilitation supérieure selon besoin de l'employeur





NOUS CONTACTER:

02 42 67 02 27 contact@formapro-proprete.fr www.formapro-proprete.fr

RÉFÉRENTE HANDICAP:

Laetitia PIERRE laetitia@formapro-proprete.fr 02 42 67 02 27 – Choix n°5

